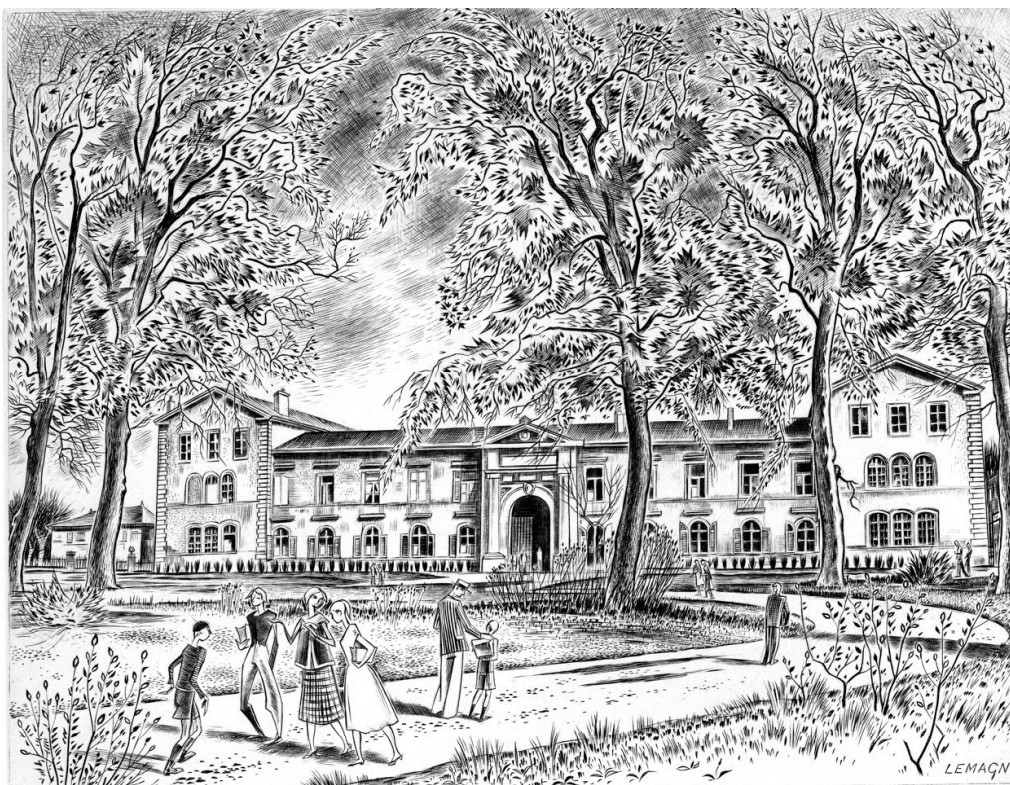


ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES



BULLETIN d'OCTOBRE 2012

LYCEE-COLLEGE RAYMOND-POINCARE
Bar-le-Duc

Octobre 2012



**Association des Anciens Elèves
du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc**

Président	Paul-Eric Morillot
Vice-Présidente	Marie-Paule Mangin-Marchetti
Secrétaire	Charline Louvet
Trésorier	Jean-Luc Vanola
Membres	Jacques Auboin Mylène Collot Eric Dautriat Francis Lorcin Jacques Moris Hughes Jacquin Michel Varin
Siège social :	Lycée Raymond-Poincaré 1, place Paul-Lemagny 55012 BAR LE DUC CEDEX

Ci-dessous liens vers l'association et vers notre page sur le site du Lycée
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index.php?lien=anciens
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index?lien=accueil

Table des matières, voir p.

**Association des Anciens Elèves
du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc
Fondée le 7 mars 1869**

BUT PRINCIPAL

- Maintenir et consolider les liens amicaux formés au cours de la vie au Lycée.
- Récompenser et valoriser les plus volontaires sur le plan scolaire, relationnel et humain.
- Aider, sur le plan de l'encouragement, à la recherche d'une orientation, voire d'un emploi.
- Garder la mémoire du Lycée (publications, archives à classer et à protéger de l'oubli ou de la disparition)



CONTACTS

Paul-Eric MORILLOT,

eric.morillot@free.fr

Jean-Luc VANOLA,

professeur au Lycée Raymond-Poincaré
jean-luc.vanola@ac-nancy-metz.fr

Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI,

03 29 45 24 53
mariepaulmangin@orange.fr

ACTIONS RECENTES

➤ **Renaissance du « Prix du Lycée »**

Créé en 1869, en sommeil depuis une trentaine d'années, il vise à récompenser, chaque année, un ou deux élèves méritants, à la fois sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan humain.

En juillet 2012, ce sont 2 élèves qui ont été honorés par l'Association pour leur excellence, leur persévérance et leurs qualités relationnelles.

Félicitations à
Laura Contenot Terminale L
Antoine Enel Terminale S
Prix du Lycée 2012

PROJETS

- Présentation à une classe de terminale de professionnels capables de communiquer leur enthousiasme et leur esprit d'innovation
- Création d'un site internet, associé à celui du Lycée

Le mot du Président Paul-Eric Morillot

Chers amis,

Voici votre bulletin de rentrée 2012. Il annonce notre Assemblée Générale le samedi 06 octobre et il vous relate celle de l'an dernier. Quelques projets ont été menés à bien.

- Le Prix du Lycée. Il atteint sa 8^{ème} année. Cécile Petitjean nous a, comme l'an dernier, secondés avec conviction. Le prix a récompensé deux élèves très méritants : **Laura Contentot, Terminale L et Antoine Enel, Terminale S**. La cérémonie s'est déroulée en présence de Yannick Charron, proviseur, de Cécile Petitjean, Conseillère Principale d'Education, des parents, et de quelques membres de l'Association. *L'Est Républicain* a honoré cet événement de sa présence le 06 juillet. Deux profils distincts sur le plan du parcours. Mais un point commun : la qualité, à la fois sur le plan scolaire et sur le plan relationnel. Notre choix a d'ailleurs été confirmé par l'obtention d'une mention « très bien » pour chacun d'eux au baccalauréat.
- Les conférences sur les métiers : Jacques Moris continue son œuvre en faveur des élèves. Des conférences attendues et suivies avec intérêt.

L'Association des Anciens poursuit sa route. Je remercie tout le Bureau pour son travail et sa conviction. Marie-Paule Mangin et Jean-Luc Vanola tout spécialement.

Les effectifs nous préoccupent toujours. Nous avons ouvert la porte à ceux qui donnent et ont donné pour l'Association et manifesté leur intérêt pour le Lycée. Cécile Petitjean a répondu avec empressement et nous l'accueillons avec joie. Que faire pour améliorer la situation ? A tout le moins renouveler à temps la cotisation, participer à la mémoire en apportant témoignages et photos diverses. La mémoire et l'écriture transcendent les générations et chacun est le bienvenu pour apporter sa pierre. Votre présence et votre cotisation sont vitales, si vous voulez maintenir ce en quoi vous croyez.

Je vous convie à reparler de ce dernier point lors de notre Assemblée Générale. Elle aura lieu le samedi 06 octobre 2012 au Lycée, dans la chapelle de 10h00 à 12h30. Le repas se déroulera dans un restaurant extérieur [fiche ci-jointe à renvoyer au Trésorier].

Nous aurons aussi une pensée toute particulière pour Jacques Moris qui a eu le malheur de perdre son fils Vladimir le 20 novembre dernier.

Je conclus ce mot en vous annonçant le départ de Florence Mourlon, proviseur adjoint qui rejoint Blois et sa région d'origine. Nous avons apprécié sa gentillesse et son désir d'être présente à nos côtés. L'Association l'a remerciée par un petit présent et lui a dit toute sa gratitude, en particulier lors de l'organisation complexe des conférences destinées aux élèves.

Ce bulletin fait, cette année, pour une raison de place, le choix de ne donner que l'essentiel de l'Assemblée Générale d'octobre 2011. Nous vous offrons par contre 3 articles sur le Lycée.

A bientôt, Le Président

Dernière minute par Jean-Luc Vanola

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (15 et 16 septembre), le Lycée ouvrira ses portes le samedi 15 après-midi. Cette ouverture permettra aux Barisiens de (re)découvrir le Lycée Impérial. Notre Association avait initié la première participation du Lycée aux Journées du Patrimoine de 2009. Le canevas général des Portes Ouvertes 2012 sera globalement repris sur celui de 2009 et nous serons présents par l'intermédiaire de nos deux membres qui nous représentent à l'ASVPP (Association de sauvegarde et de

valorisation du patrimoine du lycée Raymond Poincaré), cheville ouvrière de cette manifestation : Marie-Paule Mangin et moi-même. Une classe d'Histoire des Arts assurera l'animation culturelle sous la houlette de monsieur Gilles Bagieu.

Dernière minute par Paul-Eric Morillot

Quelques anciens élèves, parmi lesquels Bernadette Georget-Leglaye, Francis Lorcin, Marie-Paule Mangin-Marchetti et Jean-Pierre Mangin, se sont associés, à titre personnel et à leurs frais, pour faire figurer le nom de Georges Lorcin, ancien du Lycée et ancien instituteur à Marbot, mort en Algérie (il n'y a désormais plus d'obstacle juridique) sur la plaque des Anciens Elèves morts pour la France placée sous le porche du Lycée. L'Association va s'assurer que d'autres noms n'aient pas été omis afin qu'ils puissent s'ajouter à celui-ci ; elle contactera les Anciens Combattants pour disposer d'une liste fiable. La mémoire de Georges Lorcin et sa vie seront honorés dans le prochain bulletin.

Le Prix du Lycée



Deux nouveaux lauréats portent haut le Lycée cette année. Deux mentions « très bien » qui confirment le choix effectué par l'Association. Laura et Antoine obtiennent le Prix du Lycée (avec, pour chacun, 600 Euros et notre livre *Regards autour du Lycée Raymond Poincaré*.)



C'est Jean-Luc Vanola, Trésorier, qui, avec le Président, a remis le prix aux lauréats. Chef d'orchestre de l'opération, Jacques Auboin, exceptionnellement absent aujourd'hui, participe personnellement à cette récompense par un don substantiel à l'Association. Depuis 8 ans, il porte haut le désir de servir et d'aider les jeunes de talent à réussir. [cf. *L'Est Républicain*, ed. Bar-le-Duc 10/07/2012]



Laura Contentot (TL) a attiré l'attention du jury pour ses résultats d'exception. Passionnée d'art, elle a fait une section européenne. Classe préparatoire à Henri-Poincaré, Nancy.

Antoine Enel (TS) a spontanément attiré l'attention du jury pour, outre ses résultats des plus brillants, sa discrétion et sa modestie. Classe préparatoire à Henri-Poincaré, Nancy.

2005	Salem Belkessa Julien Clavé Marc-Adrian Predescu	TES1 TSST4 TES3
2006	Karine Rondeau François Richalet	TS TES
2007	Constance Collin Loïc Richier Vadim Varnerot	TS2 TS2 TS4
2008	Marion Babinet Margaux Laurent	TS1 TSTG3

2009	Anne Arnould Sahra Eberlin	TS3 TL1
2010	Sonia Teixeira-Batista Thomas Ramilijaona	TSTG4 TS3
2011	Charline Louvet Elodie Printz	TSTG1 TS1
2012	Laura Contenot Antoine Enel	TL2 TS4

Lycée Raymond-Poincaré
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 08 octobre 2011

L'Est Républicain, n°40370 du mercredi 19 octobre 2011, ed. Bar-le-Duc, p. MEU01

Association Après 30 ans d'absence, le prix Centenaire a récompensé deux élèves

Anciens de « Poincaré »

LA TRADITIONNELLE réunion des anciens du lycée Raymond Poincaré a honoré ses élèves samedi, lors de l'assemblée générale.

« Pas si anciens que ça ! ». C'est ce qu'on pouvait se dire en arrivant à la Chapelle du lycée _ dont on ne peut qu'admirer la rénovation _ en ce frais matin d'automne. Paul-Eric Morillot, ancien élève lui-même, professeur d'anglais et maître de conférence à l'université de Nancy 1 a accueilli les participants. Président de l'association depuis 2003, il succède à des hommes prestigieux comme André Theuriot ou encore Raymond Poincaré.

L'ambiance était aux retrouvailles et à la franche camaraderie pour la trentaine de membres présents. Après la présentation du rapport d'activités (l'association a notamment proposé, tout au long de l'année, des conférences aux thématiques aussi vastes que les métiers de l'énergie, de la santé, ou encore sur les métiers liés à la criminologie et à la police), l'occasion fut saisie de rappeler les débuts de cette association, en 1869, soit 12 ans après les débuts du lycée.

Déclarée d'utilité publique en 1897, elle visait à « maintenir et à consolider les liens de camaraderie. Elle cherchait aussi à assister d'anciens condisciples tombés dans l'infortune, patronner, à leur sortie du lycée, les élèves qui auraient besoin d'un appui et établir des prix d'honneur annuels ».

L'association a décidé de faire renaître le Prix centenaire, délaissé pendant plus de 30 ans : l'excellence associée à un esprit d'ouverture et des qualités humaines. Il s'agit de récompenser un ou plusieurs élèves de terminale qui se sont particulièrement distingués,



■ De gauche à droite : Elodie Printz, Eric Dautriat et Charline Louvet (au centre) entourée des anciens de Poinca.

de façon constante au cours de leur scolarité au lycée, par de bons résultats scolaires autant que par une civilité exemplaire vis-à-vis de leurs camarades, de leurs professeurs et de la société en général.

La relève est assurée

Charline Louvet et Elodie Printz (respectivement issues d'une classe de terminale Sciences et Technologie de la Gestion et d'une terminale scientifique) se sont donc vu récompensées, sur décision des membres du bureau et de Mme Petitjean, conseillère principale d'éducation du lycée, par un chèque de 600 € chacune.

Ces deux anciennes élèves ont obtenu la mention « très

bien » lors des épreuves du bac en juin dernier et confirmé la qualité du choix effectué par le jury de l'association.

Actuellement, Charline est toujours élève à Poincaré, en BTS négociation et relation client. Quant à Elodie, elle est en fac de médecine à Nancy.

Paul-Eric Morillot explique ce choix comme une volonté de « privilégier des parcours et des sections différentes. C'est en premier l'ouverture d'esprit qui compte, comme elle comptera dans la carrière et la vie par la suite. Ce qui domine dans les deux dossiers retenus cette année, c'est précisément le rôle de ces étudiantes en classe. Dynamiques, elles motivent. Elles sont appréciées et elles savent par-

tager sans écraser les autres ».

L'assemblée générale fut également rehaussée par la présence d'un de ses anciens élèves, l'écrivain Eric Dautriat, dont le troisième roman « Le merle moqueur » vient de paraître.

Si l'association veille à conserver la mémoire du lycée Poincaré (notamment par la parution d'un bulletin d'information), le président souligne l'importance d'en développer une vraie vitrine. La création d'un site web devient nécessaire, voire urgente, pour mieux communiquer. Sa conception pourrait être confiée aux classes de BTS du lycée. Un projet qui servira encore mieux les objectifs de l'association des anciens.

Planning de la journée

Rapport moral et présentation du chemin parcouru cette année ;
Le mot du Proviseur adjoint
Présentation et approbation du compte financier 10h30
Renouvellement du Bureau et approbation
Gerbe au Monument aux Morts. 11h45
Repas à L'Auberge de la Source à Trémont sur Saulx. 12h30.

Rapport moral

Félicitations aux deux lauréates : Charline Louvet TSTG1 et Elodie Printz TS1
Excuses et remerciements divers. Une minute de silence à l'attention d'un grand absent, Jean-Marie Schissler, professeur des Universités dont le Bulletin 2011 a consacré une page. Merci à Monique Schissler pour sa présence et pour sa fidélité.
Mme Mourlon, proviseur adjoint, nous présente un Lycée en bonne santé, comme le prouvent les résultats aux examens.
Mémoire du Lycée : le Bulletin y contribue. Cette année (2011) Jean-Luc Vanola nous a parlé du Lycée et de ses professeurs. Cela a nécessité une longue recherche aux Archives.
L'avenir de l'association et le recrutement. Une inquiétude grandissante.

Rapport financier de L'Association au 08-10-2011 par Jean-Luc Vanola, trésorier

Rapport financier approuvé à l'unanimité
Au niveau des dépenses : 3 099,40 Euros
Au niveau des recettes : 3 462,13 Euros
Etat des différents comptes de l'Association 12 390,01 Euros
Bilan par rapport à l'année précédente
Le total des différents comptes de l'Association est de 12 390,01 Euros au 08-10-2011 avec réintégration des intérêts du livret de Caisse d'Epargne pour les années 2008 et 2009 (il était de 11 708,06 Euros au 08-10-2010).
Analyse de l'évolution de la situation
L'avoir réel de l'Association est en fait de l'ordre de 11 200 Euros (quand on déduit les frais de repas de l'AG 2011). La reprise par l'Association de 600 Euros pour le Prix porte nos dépenses annuelles courantes à 1 300 Euros environ. Cette somme est à peine couverte par les cotisations pour cette année. Cela a été possible car l'Association n'a effectué aucune dépense à part les dépenses de fonctionnement.
Le nombre de membres devient un facteur de plus en plus préoccupant et il menace la pérennité de l'Association.

Renouvellement du Bureau : Jeannette Bollaert souhaite quitter le Bureau. Jean-Marie Schissler nous a quittés. Nous accueillons Mylène Collot et Charline Louvet. [Cf. nouveau bureau en première page de ce Bulletin 2012].

<p style="text-align: center;">Classe préparatoire au Lycée Raymond Poincaré – Espoirs et déceptions Jean-Luc Vanola</p>
--

La possibilité de poursuivre un enseignement après le baccalauréat est très réduite en Meuse. Elle se limite essentiellement à des cycles courts en deux ans de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et par l'antenne de l'Institut de Formation des Maîtres (IUFM) qui a remplacé l'ancienne Ecole Normale.

A Bar-le-Duc, Jean Bernard (notre ancien Président alors Député-Maire) avait obtenu l'ouverture d'une antenne de l'Université Henri-Poincaré de Nancy (CESS) dans une partie des locaux de l'ancienne Ecole Normale à la Ville-Haute. Les effectifs de cette structure n'ont pas cessé de diminuer pour descendre en-dessous de 50 étudiants et son maintien devenait coûteux ; aussi, l'Université Henri-Poincaré a décidé sa fermeture pour juillet 2011.

Le proviseur Charron a proposé au rectorat un projet de classe préparatoire. Cette classe pouvait constituer une voie d'excellence pour les lycéens meusiens et même pour ceux issus du Triangle (Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Vitry-le-François). Le projet a débouché sur la proposition de la création d'une Classe Préparatoire Universitaire (CPU) physique-chimie sciences de l'ingénieur (PCSI) en liaison avec la faculté des sciences et des techniques de Nancy. Il était même prévu qu'une partie des travaux dirigés se déroulerait un jour par semaine à la faculté à Nancy. Ce type de « prépa » est moins connu que les classes préparatoires « traditionnelles » implantées dans des lycées mais il a tendance à se développer pour améliorer l'attractivité des Universités.

Le 24 janvier 2011, Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé l'ouverture de cette classe parmi 44 classes préparatoires sur le territoire national. C'était la seule ouverture pour l'Académie de Nancy-Metz (et il n'y avait que quatre ouvertures pour les trois Académies de l'Est de la France). Cette bonne nouvelle fut contredite par la décision du Recteur de geler cette création pour la rentrée 2011, essentiellement pour des raisons budgétaires. Le directeur de cabinet du Recteur précisait alors :

« Le ratio entre le nombre de candidats aux grandes écoles et le nombre de places disponibles subit une érosion régulière depuis plusieurs années. Il nous faut un peu de temps pour reconsidérer la carte et mieux faire fonctionner ce qui existe déjà. Une chose est sûre, l'ouverture de la classe prépa de Bar-le-Duc reste l'une de nos priorités et nous la souhaitons pour la rentrée 2012. »

La mobilisation autour de ce projet s'est instaurée : lettres au député Pancher et au sénateur Longuet, article dans *L'Est Républicain* (qui reprend des éléments historiques de notre fascicule du cent-cinquantième pour la classe préparatoire de la fin du 19^{ème} siècle et le Général Estienne), réactions des élus auprès du Recteur et du Ministre de l'Education mais rien n'y a fait et l'ouverture a été ajournée.

De son côté, l'Université Henri Poincaré ouvre à Nancy à la rentrée de septembre 2011 une Classe Préparatoire Universitaire en Physique-Chimie, faisant suite à une autre ouverture en septembre 2010 dans le domaine des Mathématiques. Du coup, la poursuite du projet avec le Lycée de Bar-le-Duc devient impossible en l'état.

Le projet évolue alors vers une Classe Préparatoire Universitaire Scientifique (CPUS) en liaison avec l'INPL (Institut National Polytechnique de Lorraine) qui fait partie de la nouvelle entité que constitue l'Université de Lorraine.

L'esprit de cette classe préparatoire est sensiblement différent du projet précédent :

- La scolarité n'est que d'un an au Lycée Poincaré et la seconde année se déroule à Nancy, soit en 2^{ème} année à la prépa des INP, soit en 2^{ème} année de licence de la faculté des Sciences et Techniques.
- Les matières enseignées sont légèrement différentes de celles d'une classe préparatoire « classique » : pas d'enseignement littéraire mais de la biologie.

- Elle ne permet d'accéder qu'à l'une des 10 écoles d'ingénieurs de l'Université de Lorraine à l'exclusion des autres « grandes écoles ».

Ces particularités rendent cette structure moins lisible pour les élèves et leurs parents. Les échanges pour mettre en œuvre ce projet n'ont permis d'entamer une campagne de sensibilisation qu'à partir de janvier 2012.

Dans le système actuel, les inscriptions pour les études supérieures passent par un site internet www.admission-postbac.fr. Le retard pris a fait que la CPUS n'est apparue qu'après-coup sur le site et dans un placement peu favorable. Le nombre confortable d'inscrits à l'issue de la campagne n'était pas un indicateur suffisant puisqu'on ne connaissait pas alors en quelle position les futurs étudiants avaient placé cette classe lors de leur inscription (certains lycéens s'inscrivent jusqu'à 6 classes préparatoires différentes). Le rectorat imposait un minimum de 15 inscrits la première année pour arriver à 24 inscrits par la suite. Ce seuil n'a pas été atteint et le Recteur a refusé pour la seconde fois cette ouverture début juin 2012 laissant un espoir pour l'an prochain...

Comment rester optimiste dans le contexte économique actuel ? Le département de la Meuse voit son offre post-bac régresser et demeure le seul département lorrain ne disposant pas de classe préparatoire. Je vous donne rendez-vous l'an prochain pour le troisième épisode de ce « feuilleton ».

<p style="text-align: center;">Henri Wallon (1879-1962) Marie-Noëlle Vincendeau-Vanola et Jean-Luc Vanola</p>

Parmi les professeurs ayant exercé au Lycée de Bar-le-Duc, Henri Wallon est certainement celui qui connaîtra la carrière professionnelle et politique la plus importante.

Ses débuts

Henri Wallon est né en 1879 à Paris. Issu d'un milieu bourgeois intellectuel, il est entré à l'Ecole Normale Supérieure en 1899 pour préparer l'agrégation de philosophie qu'il obtiendra en 1902. Une carrière d'enseignant paraît s'ouvrir devant lui. Après un an de professorat au lycée de Bar-le-Duc, il décide d'entamer des études de médecine pour se diriger ultérieurement vers la psychologie. Une trace précieuse de son passage au lycée nous est fournie par son discours prononcé pour la distribution solennelle des prix de 1903.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. WALLON, AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ (1903),
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

Nous serions de francs impertinents, si nous prétendions, comme Renan jadis fit pour la vertu, qu'un jour par an le travail et le mérite sont récompensés : le jour où nous vous distribuons des prix. Seriez-vous donc parmi toute la jeunesse laborieuse de France les seuls dont l'effort vaut d'être applaudi ? Et s'il fallait convier à d'équitables rémunérations tant de courageux apprentis de la vie, que ferions-nous ici nous-mêmes ? Un peu de mathématiques ou de latin, des diplômes et cette robe d'un jour : nous voici consacrés arbitres des bonnes volontés ! Mais écoutez ceux que l'âpre lutte instruit des besoins profonds et vrais de la conscience humaine. « Quoi, nous disent-ils, encore des sanctions ? Notre labeur ne pourra-t-il jamais s'affranchir du contrôle d'autrui ? Une estimation grossière, une gratification dérisoire viendra donc sans cesse avilir l'effort qui jaillit de nous-mêmes ? Quelle est cette usurpation ? Pourquoi cette main toujours étendue sur nous pour asservir notre volonté, pour dégrader notre libre mérite ? »

N'ont-ils pas raison, ceux-là, mes amis ? L'idée d'une rémunération possible et nécessaire de nos actes et de nos peines n'est-elle point, en effet, de celles où retentit sans fin l'écho des longs tâtonnements et des innombrables défaillances de la conscience humaine poursuivant sa marche sur la route ardue des siècles ? Lasse de voir à tout

instant s'évanouir dans la nuit chaotique et violente des appétits matériels la trace lumineuse d'une pensée trop vague encore pour se saisir elle-même ; déçue du premier frisson de tendresse et de sympathie qui l'éveille aux aspirations du cœur, parce qu'elle ignore qu'il n'y a point à chercher d'objet dont les perfections impossibles puissent provoquer et satisfaire nos affections ; harassée enfin de l'effort dépensé pour coordonner tant d'essais infructueux, se débattant dans l'impuissance, avortant dans l'oubli de ses intentions premières : par une dernière secousse de son désespoir, ces aspirations qu'elle ne sait plus comment rassasier, elle les projette hors d'elle-même, et s'en faisant des réalités indépendantes et tutélaires, cherche en elles l'appui nécessaire à sa marche : son besoin de penser et de savoir ? voici des affirmations de quoi le satisfaire ; - ses désirs impuissants de vouloir et d'agir ? voici des ordres pour leur donner le change ; - ses rêves enfin, ses rêves féconds d'amour, de beauté, d'espérance ? voici pour eux aussi de quoi les apaiser ; voyez ces couronnes, voyez ces récompenses, voyez ces faveurs : tout, elle tiendra tout de la main de ses maîtres.

Au prix de cette sujétion, la conscience du moins sera plus assurée ? Elle ira soutenue au terme de sa course ? Vaine espérance ! Entourée du cortège des illusions, c'est en vain qu'elle appelle, c'est en vain qu'elle supplie :

Le juste opposera le dédain à l'absence

Et ne répondra plus que par un froid silence

Au silence éternel de la Divinité.

De déceptions en déceptions elle trébuche, jusqu'au jour où retombant sur elle-même, il ne lui reste plus qu'à se contempler avec dégoût : l'homme alors lui apparaît tel qu'il s'est cru, l'animal frêle et servile que l'espoir égoïste d'une récompense peut seul déterminer à l'action. A qui ne va-t-elle pas désormais se livrer dans son insatiable besoin de vivre ? Accourez tous profitez, médecins trompeurs, qui ne savez qu'entretenir au cœur de ceux qui souffrent l'éternelle et folle illusion : qu'elle chasse enfin l'essaim parasite qui vivait de sa déchéance, qu'elle se reconquière elle-même, notre conscience dépecée, n'est-ce pas l'unique remède ? Un jour le malade guéri, laissant là ses béquilles, se dresse seul debout. Va-t-il succomber encore une fois victime des vieux mirages trompeurs ? Spectateurs de cette lutte, bardons-nous de lui rejeter à la face l'illusion délaissée, crions-lui notre encouragement, crions-lui : « Confiance, aie confiance en tes libres efforts. Va seul, va sans soutien, c'est aller sûrement ».

Donner de tels conseils, mes chers amis, c'est là toute l'œuvre d'éducation. Vous avez déjà vu l'hirondelle, quand son petit quitte le nid : elle l'appelle et l'engage, l'approche. et l'enveloppant avec agilité de son propre vol, paraît le soutenir, puis repart et le distance mais devinant une défaillance, voici qu'elle lui propose l'attrait léger de quelque proie menue : il suffit, l'image attire, la fatigue cède vite oubliée, la volonté se ressaisit - le dernier coup d'aile est donné, le débutant touche au port ; exalté des forces nouvelles dont il a fait l'épreuve, c'est à peine s'il pense à la récompense qu'il savoure, rêvant déjà, des longs voyages migrateurs. Eh bien ! vous nous le pardonnerez sans doute facilement : nous jouons avec vous le jeu de la mère hirondelle. Ce n'est point pour sanctionner votre effort, c'est pour le provoquer que nous vous distribuons ces récompenses : appels, exhortations, reproches mêmes et promesses de prix, tout ce que nous vous avons prodigué cette année, c'était uniquement pour solliciter de vous et pour obtenir l'essai complet de vos forces, le libre développement de vos jeunes énergies dans la plénitude de leur nouveauté.

Mais pour quelle œuvre belle voulons-nous donc que vous les exerciez ainsi ? Nous voici maintenant parvenus au nid : dans le repos des vacances vous allez vous préparer à de nouveaux efforts. Pourquoi tant de persévérance à reprendre chaque année le cours de ces études qui vous courbent, dans une contrainte réelle de l'esprit et du corps, sur une tâche à remplir ? Ne faites-vous qu'obéir aux caprices orgueilleux de vos parents et de vos maîtres, ou seriez-vous les instruments de cette fatalité moderne qui, pour ses œuvres, aurait besoin de jeunes cerveaux ? Avons-nous pour mission de préparer la monstrueuse espèce où l'homme ne serait plus que l'engin de la science et de la pensée ? Devons-nous poursuivre en vous l'atrophie systématique, la destruction méthodique des instincts, des besoins, du sentiment et du désir - l'anéantissement de cette nature primitive et naïve qui chante invariablement au cœur de l'homme la saine harmonie des saisons et des jours, du labeur et de l'espérance, de la lumière et de l'amour ? Mais si nous voulons efficacement répudier cette atroce responsabilité, il ne faut pas que nous vous laissions croire un instant à la stérilité de l'effort exigé ; il faut que nous en appelions à votre liberté et que vous aidant souvent à franchir les murs de l'Ecole, nous allions par le monde butiner les enseignements et les exemples, de quoi rendre à nos travaux la saveur reconfortante où se reconnaît la vie. Fréquemment les compagnons de vos pensées et de vos désirs, il faut que nous sachions vous assister et vous guider quand l'horizon se brouille à vos yeux. Je serai sans peine, il me semble, ce compagnon de votre esprit, s'il est vrai que c'est au privilège de l'âge, de la jeunesse j'entends, que je dois de pouvoir rechercher aujourd'hui quel est le but de vos efforts.

Qu'est-ce en effet qui nous rassemble ici ? C'est, je vous assure, un imposant spectacle qu'une distribution de prix : car derrière votre labeur, ne voyez-vous pas qu'elle évoque toute la patiente sollicitude de vos parents ? de combien d'exhortations n'ont-ils pas relevé votre courage et, pour quelques-uns d'entre vous sans doute, de quels sacrifices ne paient-ils pas cette instruction qu'ils vous font donner ? Comment ne pas nous associer de tout notre respect à la joie et à l'émotion qu'ils vont tout à l'heure éprouver quand ils entendront proclamer le nom de leurs

enfants ? Ce qu'ils mettront dans l'étreinte dont ils vous récompenseront c'est, avec toute leur gratitude pour votre bonne volonté, le souvenir des peines dont ils vous ont fait le sacrifice, le sentiment de leur propre vie dépensée, consumée pour vous, et c'est la joie d'apercevoir plus proches les espérances qu'aux heures les plus dures de l'existence il leur est arrivé de placer en vous, par un des renoncements les plus beaux de la paternité.

Quelque temps encore l'attrait d'une concurrence dont nous savons au lycée sagement renouveler l'intérêt va vous soutenir. Et puis vous affronterez les concours de nos grandes écoles. Vous réussirez et vous serez distingués d'entre les autres. Alors, il vous semblera que dans la société vous êtes une élite, à voir tant d'attraits qu'elle déploie pour vous, tant d'affabilité, tant de bienveillance et d'admiration. Qui pourrait résister à votre prestige, qui pourrait douter de votre vaillance à forcer le succès ? Pour vos aînés, ne montrez-vous pas cette sévérité candide que peut seule donner l'habitude des vastes pensées et des généreux élans ? Votre nourriture est encore de pur idéal : voyant dans l'usuelle réalité tant d'avortements et de concessions, il vous tarde d'entrer dans la vie pour vous illustrer. Mais brusquement, voici que vous vous trouvez le dernier venu dans la grande foule anonyme de ceux qui sont passés par les mêmes espérances que vous ; derrière eux il faut que vous preniez votre rang ; impatientes de ce vaste piétinement, de cette masse opaque qui vous arrête, où s'amortissent, imperceptibles, vos poussées les plus énergiques, vous vous haussez pour voir la cause de tant de lenteurs et vous apercevez, formant la tête de la colonne, tous ceux que les fatigues du voyage ont usés ou estropiés. Et, pris d'un grand attendrissement sur vous-même, vous reconnaissez que, fuyant à tire-d'ailes, vos illusions se sont perdues derrière le nuage de la route. Alors, sans doute, vous ne maudirez pas ceux qui vous ont fait une jeunesse dorée : vous pleurerez une heure le paradis perdu et vous repartirez, acceptant de faire sans murmure l'étape quotidienne, ne demandant plus au voyage que de vous laisser oublier la dépense neutre, impersonnelle, de vos forces et de votre vie.

C'est donc de l'oubli que nous devons tisser notre existence ? N'avons-nous rien de mieux à faire que de constamment détourner notre souvenir des fatigues de la veille ? Graduellement s'effrite notre vigueur et nous en laissons les parcelles se disséminer étrangères à notre âme, indifférentes ; c'est dans un anéantissement progressif que nous marchons vers notre heure dernière ; la mort en nous suit la vie pas à pas, elle remonte aussi le cours de notre âge et vient glacer au cœur de nos illusions déçues les forces vives de notre jeunesse, la foi, l'enthousiasme et l'amour, tous ces artisans d'idéal. Mais par quelle absurdité manifeste faut-il donc expulser de notre existence tout ce qui peut en nous le mieux exalter l'énergie ? Pourquoi cette nécessité de renoncer progressivement à nous-même, de renoncer à nous-même entièrement, le jour où notre scepticisme étant complet, nous laissons au hasard des événements le soin de faire ou défaire notre vie. Si nous y mettions au contraire un peu de cette volonté féconde qui transforme chacun de nos efforts en une manifestation et une expansion de notre âme : si, dans un élan qui nous absorberait tout entier, nous souhaitons de ne plus être que dans nos œuvres et par nos œuvres ; si toute notre vie n'était que notre idéal réalisé pour nous-même et réalisé pour les autres, alors nous pourrions ne plus oublier, nous pourrions ne plus mourir - vieillesse et jeunesse se soutenant l'une l'autre, l'œuvre justifiant l'idéal, et l'idéal resplendissant dans l'œuvre, nous pourrions vivre dans un instant toute une éternité.

Et le moyen, écoutez, il est simple. Il faut et il suffit que cet idéal que nous avons voulu de toute notre meilleure volonté ne soit pas un non-sens, ne soit pas une faute contre la société par laquelle nous existons et pour laquelle nous devons agir.

Cette faute, l'aviez-vous commise ? Votre rêve, qu'avait-il donc de si coupable ? Ne souhaitiez-vous pas uniquement de mériter, chacun suivant vos talents, et d'obtenir une belle situation, c'est-à-dire de celles qui nous valent beaucoup d'estime ou d'envie de la part des hommes ? Acquérir des titres et les faire valoir, n'est-ce pas ce que semble vous engager à faire, toute votre vie, notre système entier d'études et de concours ? Ce sont chaque jour vos devoirs, vos compositions, les notes et les prix qui nous sont une occasion de particulièrement distinguer l'un quelconque d'entre vous : et vous avez contracté le goût de vous préférer vous-même aux autres. Des sanctions marquent d'ordinaire l'ordre de nos préférences : après nous, c'est de la société que vous exigerez qu'elle rétribue votre mérite. Si bien qu'au lieu de mettre toute la beauté de votre destinée dans la beauté de vos efforts, il vous a plu de projeter sur l'horizon radieux de votre avenir toute l'éclatante procession des illusions enchanteresses qui n'attendent que le moment de se pencher sur vous afin de satisfaire et de combler l'ardeur de vos ambitions et de vos désirs.

Et voyez toute l'inéluctable logique du sentiment : La simple attente d'une récompense vous dégradait à tel point que vous n'étiez même plus capable de voir l'outrecuidance de vos prétentions.

A vous tous les honneurs : et pourquoi, s'il vous plaît, sinon parce que vous avez eu la faveur d'aller au lycée ? pour beaucoup d'entre vous, sans doute, des raisons de mérite personnel n'en n'ont pas d'abord décidé. Mais admirez un peu la folle prodigalité de nos sociétés modernes. Si, pendant vingt ou vingt-cinq ans, un quart de siècle, notez bien, nous pouvons, privilège incomparable, vivre en absorbant insatiables, ce que d'autres ont produit, c'est peut-être que, pour nous faire ces loisirs, pour nous créer ces ressources, des existences sont vouées tout entières au labeur quotidien, dépensées au jour le jour dans la tâche qui nous profite. Est-ce du moins pour ces travailleurs que la société réserve ses plus enviables faveurs ? Nos établissements d'instruction publique les plus dispendieux, les plus relevés, c'est encore vous que nous y voyons ; et je pense que, sortis du lycée, beaucoup d'entre vous fréquentant à leur tour les facultés, les écoles, les laboratoires et les bibliothèques,

pourront se rendre compte de ce qu'il en a coûté à la société pour former un seul des professeurs qui vous prodiguent ici leur enseignement. Mais ces professeurs - pour moi débutant d'hier, je ne puis éprouver de scrupule à évoquer ici votre reconnaissance : c'est à vos maîtres plus anciens que nous, c'est aux maîtres que je viens de quitter moi-même qu'ira ce remerciement public - regardez leur vie toute entière consacrée à l'éducation des générations qui passent ; croyez-vous qu'il n'y ait pas de l'abnégation à concentrer sur ces classes fugitives, inconstantes et oublieuses, toutes les forces d'une intelligence qui pourrait souhaiter de se développer pour elle-même, toute la sollicitude d'une volonté qui se donne sans retour possible ? Croyez-vous qu'il ne faut pas toute la patience inlassable du dévouement pour recommencer incessamment sur la même route à guider vos pas incertains ?

Dites-moi ? Tout cela ne serait que pour vous assurer l'espoir d'une belle situation dans le monde ? Rappelez votre esprit s'il s'égaré encore après de si coupables chimères : qu'il s'applique aux réalités présentes : sans doute, au lycée, il ne vous arrive de la société qui travaille qu'une rumeur lointaine et de vagues appels. Félicitez-vous d'être ainsi tenus à l'écart : si vous aviez éprouvé trop jeunes la trépidation formidable où s'use et se consume l'énergie des hommes, peut-être n'auriez-vous pu surmonter le premier vertige : votre volonté sombrait ; vous n'aviez plus de voix que pour proclamer la fatalité des choses, l'inutile révolte de la conscience humaine. C'est avec un grand parti-pris de liberté que nous devons nous préparer à l'action : rien d'humain ne peut exister que par le consentement des hommes. Il n'y a que nos croyances morales, il n'y a que nos opinions de conscience, celles que nous pouvons professer de toute notre sincérité, de toute notre foi, de notre entier désintéressement qui puissent prêter aux institutions la vie et l'efficacité. En vain voudrions-nous rejeter sur quelque illusoire nécessité des choses, la responsabilité des iniquités reconnues : il ne peut y avoir de force contre le droit, quand le droit s'est emparé des consciences. Essayons d'y voir clair ; efforçons-nous de voir sans ambiguïté, quels rapports nous unissent aux autres hommes.

Eh bien ! vous l'avez compris : vous ne pouvez être ici le continuel objet de tant de sollicitude et de dévouement, vous ne pouvez retenir attachés aux soins de votre corps et de votre esprit tant de travailleurs de toutes espèces, pourvoyeurs de vos besoins ou éveilleurs de vos intelligences, vous ne pouvez pas absorber toujours sans restituer jamais : plus vous aurez accepté des autres et plus le sacrifice de vous-même aux autres doit être complet. Un jour, il peut apparaître à l'un quelconque d'entre vous que la dette dont il doit porter la charge dépasse vraiment la fécondité de son intelligence et de son cœur : alors enfin le malentendu sera dissipé : rêver des belles situations, ce ne sera plus que rêver d'avoir à beaucoup servir les autres : aux plus zélés, aux plus actifs, aux plus intelligents serviteurs de la société, nul ne voudra plus disputer les premières places. De qui le droit pourrait-il bien alors être frustré, puisqu'il n'y aura plus pour chacun que des devoirs à remplir ?

Puissiez-vous donc toujours garder vivace le sentiment de tout ce que vous avez concentré sur vous de soins, d'efforts, de dévouement et d'espérance. Cette dette sociale, hâtez-vous de la proclamer spontanément, tandis que vous pouvez encore librement y satisfaire. Quelle séduction plus délicate pour nous, privilégiés d'aujourd'hui, que de savoir prouver par notre exemple que nous n'avons rien trouvé de mieux à souhaiter que de pouvoir beaucoup servir la société ? Vivre pour les autres, n'est-ce pas vivre avec intensité, défier la mort cachée au cœur de l'égoïsme, - n'est-ce pas condenser chaque instant de notre existence dans une œuvre d'idéal, n'est-ce pas toute notre indépendance ?

Écoutez-les déjà ces artisans de l'avenir :

« A la manœuvre, compagnons, à la manœuvre ! Que chacun prenne sa place, et, poussant tous ensemble un cri qui scande, exalte nos efforts, raidissons nos corps... le navire s'ébranle. Quoi, toute cette puissance déployée par tous entre dans mes muscles ? Je suis toute leur force, ils sont toute ma force ? Notre cri triomphe, c'est le chant du travail émancipateur, c'est l'humanité qui s'avance dans une grande clameur de force, de confiance, de joie et de liberté. »

Une brève analyse de ce discours

Le discours de Wallon débusque, dans la cérémonie de distribution des prix au lycée, les manifestations d'une véritable iniquité : le lycée, « établissement d'instruction publique dispendieux », veut par cette cérémonie honorer quelques jeunes gens, alors que nombre d'autres jeunes, travailleurs et méritants, n'ont pas pu accéder aux études. Quant à leurs professeurs, un diplôme consacrant leurs connaissances dans un domaine spécifique leur donne-t-il le droit de juger des « bonnes volontés », tandis qu'ailleurs des travailleurs luttent sans recevoir justes considération et rémunération de leurs efforts ?

La distribution des prix cristallise aussi beaucoup d'erreurs de jugement : erreur de croire que la voie montrée par l'école peut seule satisfaire les rêves d'idéal ; erreur de ne pas comprendre que cette cérémonie de remise des prix engendre chez les lycéens une sujétion en faisant miroiter des récompenses, alors qu'elle ne devrait être qu'une incitation à faire plus et

mieux, à conquérir sa liberté de conscience, à faire entrevoir aux jeunes lycéens que « leur vie ne sera que [leurs] œuvres et par [leurs] œuvres. » Erreur aussi, une fois le diplôme acquis, de penser appartenir à une élite avant de découvrir que tant d'autres avant soi se sont usés en chemin, et que soi-même on est désormais mû par l'habitude et non par le désir de progresser. Erreur enfin de croire, à cause de cette distribution solennelle, que l'on a atteint son but, alors que par le système des notes et des classements on a seulement appris à se préférer soi-même, oubliant la beauté de l'effort pour se satisfaire de la récompense et négligeant de voir « l'outrecuidance de ses prétentions ».

Dans un dernier temps, le discours de Wallon prend une inflexion plus idéologique, où l'on peut reconnaître la pensée d'auteurs connus des lycéens, dans des tournures de phrase à peine transformées. La distribution des prix consacre un nouveau privilège accordés à des aristocrates du savoir : « à vous, tous les honneurs : et pourquoi, s'il vous plaît, sinon parce que vous avez eu la faveur d'aller au lycée ? Pour beaucoup d'entre vous, sans doute, des raisons de mérite personnel n'en ont pas d'abord décidé. »¹ Et ce nouveau privilège, celui de « vivre, en absorbant, insatiables, ce que d'autres ont produit » n'est possible que par le sacrifice « d'existences [...] vouées tout entières au labeur quotidien, dépensées au jour le jour dans la tâche qui nous profite. »² L'instruction de ces jeunes privilégiés a été rendue possible par les sacrifices consentis par leurs parents, par l'effort de toute une société qui finance la formation de leurs maîtres, et enfin par ces maîtres eux-mêmes qui sacrifient les forces de leur intelligence et leur accomplissement personnel pour guider leurs pas. Puisque les lycéens ont la chance d'être momentanément à l'écart du monde du travail, ils doivent mettre à profit ce temps de répit pour se préparer à l'action en toute liberté de conscience.

Alors, quand ces jeunes esprits auront pris conscience qu'ils ne peuvent tous accéder aux premières places, ils comprendront que la belle situation à laquelle ils aspirent sera celle qui leur permettra de servir la société, autant qu'elle les a servis. Dès maintenant ils doivent affirmer leur volonté de rembourser leur dette sociale.

Le psychologue

Il clôt ses études de médecine en 1908 avec une thèse sur Le délire de persécution. Il est mobilisé comme médecin entre 1914 et 1918 et s'intéresse à la [neurologie](#). Il achève sa thèse de doctorat ès lettres sur l'enfant turbulent en 1925. Il débute sa carrière universitaire en psychologie et donne des consultations dans un centre médico-psychologique. En 1920, il est chargé de cours à la [Sorbonne](#), puis devient directeur d'études à l'[École pratique des hautes études](#) (1927) et crée le laboratoire de psycho-biologie de l'enfant. Parmi nombre de fonctions universitaires, on peut citer sa nomination au [Collège de France](#). De plus, il s'occupe des enfants atteints d'[arriération mentale](#) (1908-1931).

En 1936 H. Wallon préside une commission interministérielle visant à évaluer le nombre d'enfants dits déficients ou retardés en France et devant mettre au point des méthodes (tests) utilisables pour une telle enquête. Pendant la deuxième guerre mondiale, H. Wallon est interdit d'enseignement par le [Gouvernement de Vichy](#) en raison de son engagement politique et a été [Résistant](#). Ses deux carrières, politique et universitaire, se rejoignent quand il est nommé en 1944 secrétaire de l'[Éducation nationale](#) et préside une commission de réforme de l'enseignement qui marque durablement l'Éducation nationale sous le nom du [projet Langevin-Wallon](#). Directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Paris, il crée en 1948 la revue *Enfance*. Il est président du [Groupe français d'éducation nouvelle](#) de 1946 à son décès en 1962.

¹ Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, acte V, sc. 3 (Figaro au Comte Almaviva) : « Noblesse, fortune, un rang, des places; tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus... »

² La Bruyère, *Les Caractères*, « De l'homme » : « [Les paysans] épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

L'homme politique

En 1931, il adhère à la [SFIO](#) puis devient membre du [PCF](#) en 1942.

En 1944, il fait partie jusqu'au 9 septembre 1944 du [Gouvernement provisoire de la République française \(GPRF\)](#) présidé par [Charles de Gaulle](#) en tant que Secrétaire général de l'[Éducation nationale](#).

Il est élu [député](#) communiste (1945-1946) et, à la mort de [Paul Langevin](#) le 19 décembre 1946, il lui succède à la présidence de la commission de réforme de l'enseignement dont le rapport de juin 1947 est connu sous le nom de [projet Langevin-Wallon](#).

Le projet Langevin-Wallon

Elaboré à la Libération (1945-1946) par une commission ministérielle présidée par Paul Langevin, physicien, puis, après la mort de ce dernier, par Henri Wallon, ce projet élabore un plan qui avait pour but la démocratisation de l'école et l'égalité des chances. Ce projet, vaste et généreux, d'une école véritablement démocratique ne fut jamais réalisé, même si de multiples emprunts lui furent faits, de façon plus ou moins implicite, par les responsables français de l'enseignement qui se sont succédé depuis 1946. L'image nouvelle qu'il donne de l'accès à l'enseignement et à la culture constitue encore aujourd'hui le point de départ de toute rénovation éducative.

Henri Wallon est mort à Paris le [1^{er} décembre 1962](#).



La Saint-Charlemagne : 1945-1968

Michel Varin

Les plus anciens d'entre nous se souviennent certainement de cette fête annuelle le jeudi, au plus près possible du 28 janvier, pour honorer les meilleurs élèves de chaque classe.

En 1999 l'historien Jean Favier devant l'association des lauréats du concours général rappelle que « *l'attention portée par Charlemagne à tous les enseignements est prouvée par tous les textes authentiques. Tous les capitulaires nous montrent un roi franc ayant le souci qu'on apprenne aux enfants à lire et à écrire, que les administrateurs du royaume ne soient plus des analphabètes, que les clercs ne soient pas les seuls à comprendre un texte et éventuellement l'utiliser...* ». Et de poursuivre « *Les maîtres et les écoliers, vous le savez, sont toujours prêts à faire un peu la fête, les écoliers parce qu'ils sont jeunes, les maîtres parce qu'ils ont été jeunes...* »

Dès la fin de la guerre, cette fête fut restaurée au Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc.

Cette journée se déroulait, avec quelques variantes, toujours de la même façon. En début

d'après midi, un groupe d'élèves présentait une ou plusieurs pièces de théâtre ; d'autres faisaient de la musique. Ces manifestations artistiques furent remplacées en 1957 par une séance de cinéma offerte par l'association des parents d'élèves. Ensuite vers 16 heures le Proviseur invitait autour d'un goûter les personnalités locales : le Préfet, le Maire, l'Inspecteur d'Académie, l'Aumônier, les représentants du conseil d'administration, des parents d'élèves, des anciens élèves, le corps enseignant... et, bien entendu, les meilleurs élèves de chacune des classes. Le premier de la classe de philo était chargé de faire un discours de son choix devant tout cet aréopage et demandait avant de conclure l'annulation de toutes les « colles » de la semaine ! Le Proviseur répondait en congratulant l'élève pour son discours très « apprécié » et n'oubliait pas, dans sa grande bonté, de supprimer les punitions sous les applaudissements des élèves ! Après ces discours les invités prenaient la parole pour dire quelques paroles convenues qui avaient le don d'impatienter les jeunes élèves. En effet tout ce petit monde attendait le goûter offert par l'Econome composé d'un « impérial gâteau » estampillé en sucre glace « Saint-Charlemagne » servi avec... du vin et distribution de cigarettes avec l'autorisation de fumer accordée par le Proviseur ! Autres temps autres mœurs !

C'est le jeudi 1^{er} février 1945 qu'eut lieu la première Saint-Charlemagne. M^{lle} Marie-Thérèse Didier prononça le discours sur un sujet d'actualité « La liberté » auquel le Proviseur Adrien Jeunet répondit en rappelant le lourd tribut des élèves du lycée durant la guerre : deux morts au champ d'honneur (Jean Cordier et Simon Levasseur) et trois fusillés (Bernard Lebègue, André Petitprêtre et Maurice Savanne).

La partie artistique de 1946 dura plus de 3 heures avec des extraits de *Topaze* de Marcel Pagnol, *Les Gaietés de l'escadron* et *Gros chagrin* de Georges Courteline, *Knock ou le triomphe de la médecine* de Jules Romains et *La Mégère apprivoisée* de William Shakespeare. C'est à M^{lle} de March que revint l'honneur de prononcer un magnifique discours avec un sujet qui s'imposait : « La paix ». Le nouveau Proviseur Gauthier remercia l'orateur et leva les sanctions.

En 1947 la représentation théâtrale fut consacrée à Molière avec *Le Médecin malgré lui*, un orchestre joua une fantaisie musicale *Le Diable au lycée*... tout un programme suivi de *L'Hymne à la joie*. Le discours d'une forme parfaite fut prononcé par Jean Moes sur le thème : « La science et la poésie au service de la paix ».

Le cru 1948 se déroula sous la présidence effective du nouveau Préfet M. Touzé. C'est la pièce à succès de l'époque « *Les J3* » de Roger Ferdinand qui fut jouée par la troupe théâtrale. Elle fut suivie par la chorale qui interpréta « *Le Beau Danube bleu* ». M^{lle} Pierson fit avec beaucoup d'humour « L'éloge des études » en commençant par évoquer Charlemagne bien entendu !

De 1949 à 1955 la fête eut bien lieu chaque année, mais mes informations sont très parcellaires. En 1951 c'est la pièce du belge Gaston-Marie Martens *Les Gueux au paradis* qui fut présentée et M^{lle} Liénard prononça le discours. En 1953 je n'ai trouvé trace que de la toute nouvelle pièce de Albert Husson *La Cuisine des anges*.

En 1956 les présentations artistiques furent remplacées par les tours de magie de M. Ernest Moingeon prestidigitateur parisien bien connu. C'est à M^{lle} Marie-Anne Tonnelle que revint l'honneur de faire le discours ; elle traita avec beaucoup d'humour le thème du snobisme.

C'est en 1957 que la Saint-Charlemagne débuta par une séance de cinéma aux « Oiseaux ». Au lycée vers 16h a eu lieu le goûter habituel avec le discours du premier de philo M^{lle} Jacqueline Becker [M^{me} Ayet] sur le thème de « L'humour français ».

En 1958 le Ministre Louis Jacquinot, en tant que Président des anciens élèves, présida la fête.

C'est Yves Morin (originaire de Varennes-en-Argonne) qui prononça le discours sur un sujet très philosophique « La critique de la connaissance ».

Comme à l'accoutumée en 1959, le goûter traditionnel eut lieu après la séance de cinéma. M^{lle} Bordeaux prononça le discours sur un sujet d'actualité « La publicité ».

Le jeudi 28 janvier 1960 (jour exact de la saint Charlemagne) le thème choisi par Jean-Claude Hauvroy ne manquait d'originalité puisqu'il s'agissait de décortiquer tous les aspects du mythe de « Charlot ». Le Proviseur félicita chaleureusement l'orateur avant d'évoquer les travaux d'agrandissement du lycée du côté de la rue Etienne.

En 1961, après l'extension du lycée le nombre des élèves ayant augmenté il fallut faire une sélection plus importante pour limiter le nombre d'élèves méritants. M^{lle} Claudine Bouvier fille du professeur d'éducation physique bien connu et d'une grande basketteuse fit un très intéressant discours novateur sur « L'action de l'éducation physique sur la vie morale ».

Aucune information pour l'année 1962 ! Pour l'année 1963 le discours fut particulièrement original ; Bernard Oudin fit un discours sur « L'éloge de la fantaisie et de la bonne humeur » tout en alexandrins ! Le gâteau traditionnel fut servi avec de l'« entre deux mers » bienvenu pour la gaieté des convives !

Nouvelle originalité en 1964 ; le thème choisi par M^{lle} Marie-José Bernard, avec beaucoup de malice, fut « Le chahuteur »! Le discours un peu provocateur fut très applaudi par les élèves... sérieux et le reste de l'assistance.

De nouveau, c'est à la date précise de la Saint-Charlemagne, qu'eut lieu cette fête traditionnelle en 1965. Cette année c'est une chanson de France Gall qui met à l'honneur ce « sacré Charlemagne ». Fort à propos, M^{lle} Danièle Chaudy en profita pour évoquer la jeunesse et les loisirs.

En 1966 le thème choisi par M^{lle} Nicole Brion fut « le fayot »... tout un programme !

En 1967 Hervé Joannés, dans un discours très brillant, reprit le thème de l'avant dernière fête en évoquant « l'importance des loisirs dans la vie des jeunes ». Le Proviseur, dans sa réponse, en profita pour parler des innovations du lycée en vue d'agrémenter la vie des lycéens.

Le 1^{er} février 1968 fut célébrée la dernière Saint-Charlemagne dans notre lycée. C'est Claude Homs, originaire des Ardennes, qui fit un discours très remarqué sur « Le caractère meusien » !

Toutes ces informations sont extraites des éditions locales de *L'Est Républicain*, *Le Républicain Lorrain* et du fonds du Lycée de Bar-le-Duc conservé aux Archives Départementales de la Meuse (cote 848W154). Que toutes celles et ceux qui auraient des renseignements complémentaires, anecdotes, documents, photos etc. veuillent bien me les communiquer. Je ne manquerai pas de les publier dans un prochain bulletin.

Jeudi 1 février 1945	Marie-Thérèse Didier	<i>La liberté</i>
Jeudi 31 janvier 1946	M ^{lle} de March	<i>La paix</i>
Jeudi 30 janvier 1947	Jean Moes	<i>La science et la poésie au service de la paix</i>
Jeudi 29 janvier 1948	M ^{lle} Pierson	<i>L'éloge des études</i>
1949	?	
1950	?	
Jeudi 1 février 1951	M ^{lle} Liénard	?
Jeudi 31 janvier 1952	?	
Jeudi 29 janvier 1953	?	
Jeudi 28 janvier 1954	?	

1955	?	
Jeudi 26 janvier 1956	Marie-Anne Tonnelle	<i>Le snobisme</i>
Jeudi 1 février 1957	Jacqueline Becker	<i>L'humour français</i>
Jeudi 30 janvier 1958	Yves Morin	<i>La critique de la connaissance</i>
Jeudi 29 janvier 1959	M ^{lle} Bordeaux	<i>La publicité</i>
Jeudi 28 janvier 1960	Jean-Claude Hauvoy	<i>Le mythe « Charlot »</i>
Jeudi 26 janvier 1961	Claudine Bouvier	<i>L'action de l'éducation physique sur la vie morale</i>
1962	?	
Jeudi 31 janvier 1963	Bernard Oudin	<i>Eloge de la fantaisie</i>
Jeudi 30 janvier 1964	Marie-José Bernard	<i>Le chahuteur</i>
Jeudi 28 janvier 1965	Danièle Chaudy	<i>La jeunesse et les loisirs</i>
Jeudi 27 janvier 1966	Nicole Brion	<i>Le fayot</i>
Jeudi 2 février 1967	Hervé Joannes	<i>L'importance des loisirs dans la vie des jeunes</i>
Jeudi 1 février 1968	Claude Homs	<i>Le caractère meusien</i>

